

Analyse et évolution, par discipline, de la pratique de nos enseignements et des attentes spécifiques qui y sont liées.

Arts Plastiques : rapporteur C. Perroux

Les professeurs d'arts plastiques se sont interrogés sur différentes questions qui traversent la discipline tout au long de la vie professionnelle, cherchant en quoi le syndicat pouvait, en fonction de ce questionnaire, être facteur d'innovation et d'amélioration concernant nos conditions de travail.

1 - Concours et Formation initiale

- Concours 2017 : Un profil davantage tourné vers la pédagogie est recherché chez les candidats, comme le montrent les épreuves écrites de l'admissibilité et celles des oraux de l'admission, avec notamment l'instauration d'une nouvelle épreuve pédagogique devant élèves.
- Le nombre de postes proposés au concours 2017 (25) met en lumière la nécessité d'augmenter les moyens en personnels, concernant aussi bien la Mission Formation initiale que le recrutement de nouveaux formateurs adjoints à l'écoute des prochains stagiaires.

2 - Matériel

- **Retour sur l'écart, très important en arts plastiques, qui concerne les dotations entre écoles REP et non REP :**

Cet écart est susceptible d'impacter significativement les conditions matérielles de l'enseignement en arts plastiques. Pour pallier ces différences, un accès à la coopérative scolaire est évoqué. Cependant, là aussi, les différences de niveau social en fonction des quartiers est susceptible d'instaurer une inégalité de traitement d'une école à l'autre.

Les professeurs devraient pouvoir faire une demande, dans la mesure du possible, soit pour l'année, en conseil des maîtres, ce qui permet plus de souplesse, soit au coup par coup en fonction des besoins.

- **Nature, diversité et qualité des produits proposés au catalogue :**

Il y a peu ou pas de matériel audio-visuel au catalogue, pas de possibilité d'achat systématique de « gros matériel » comme en éducation musicale. Cependant, on assiste dans certaines écoles au développement de l'équipement de classes en vidéoprojecteurs.

La pratique de la photographie avec les élèves est difficile du fait de l'absence de ce matériel au catalogue. Des « mallettes photo » existent bien dans un certain nombre de CASPE mais leur accès est encore trop restreint au regard des besoins et du nombre de professeurs.

De façon générale, la qualité des produits proposés est inégale, entre-autre à cause de la pratique des appels d'offres par lots.

Il serait donc utile de lister les problèmes et les manques avec les professeurs relais et les chargés de mission.

3 - Postes

Les professeurs évoquent sur ce point les besoins de dialogue et de concertation.

4 - Organisation dans les écoles

- **Classes à double-niveau ou classes « recomposées » :**

Les participants s'interrogent sur cette difficulté rencontrée de plus en plus souvent par nos collègues. Ils soulignent la nécessité de dialogue et de souplesse de gestion, les échanges et la collaboration (parfois problématique) avec les PE, afin de mettre en place des solutions adaptées selon les cas, satisfaisantes pour les professeurs comme pour les élèves.

- **Salles partagées**

- Salles partagées avec d'autres PVP, avec des configurations qui diffèrent selon les enseignements : Cela nécessite une organisation et une concertation indispensables, bien que parfois difficiles, pour savoir qui fait quoi et quand dans le respect du travail de chacun.
- Salles utilisées par les intervenants du périscolaire : Il est question ici du respect des locaux et surtout de l'utilisation et du rangement du matériel, souvent source de mécontentement de la part de nos collègues.

Proposition : peut-on envisager en début d'années des réunions dans chaque école entre les personnels intervenant auprès des enfants, qu'ils soient enseignants ou animateurs (et pas seulement avec le REV), voire aussi avec les personnels chargés de l'entretien, afin que chacun puisse exprimer son point de vue et faire valoir ses besoins ?

5 – Conclusion :

Il semble évident que les problèmes concernant le matériel et la gestion des locaux revêtent une grande importance, problèmes que les PVP d'arts plastiques partagent certainement avec leurs collègues des autres disciplines.

En effet, défendre la qualité de leurs enseignements, pour la réussite des élèves, passe par un matériel de qualité, en phase avec l'évolution des pratiques, dans des lieux propices à les assurer, et dans le respect de ces derniers.

Le dialogue et la communication sont également des constantes indispensables pour améliorer les conditions de travail. Il est donc nécessaire de prendre en compte que les PVP, s'ils sont essentiellement en charge des élèves, assurent également la coordination de leurs enseignements avec les professeurs des écoles, mais ont aussi à échanger avec l'ensemble des personnels appelés à intervenir plus précisément dans les salles d'arts plastiques. Un point important qu'on ne saurait négliger dans l'évolution de leurs missions.